

Groupe de travail Réseau
Request for Comments : 3005
BCP : 45
Catégorie : Bonnes pratiques actuelles

S. Harris, Merit Network
novembre 2000
Traduction Claude Brière de L'Isle

Charte de la liste de discussion de l'IETF

Statut du présent mémoire

Le présent document spécifie les bonnes pratiques actuelles de l'Internet pour la communauté de l'Internet, et appelle à des discussions et suggestions pour son amélioration. La distribution du présent mémoire n'est soumise à aucune restriction.

Notice de copyright

Copyright (C) The Internet Society (2000).

Résumé

La liste de diffusion de discussion de l'équipe d'ingénierie de l'Internet (IETF, *Internet Engineering Task Force*) sert au développement et à la spécification de la technologie de l'Internet à travers la discussion des questions techniques, et héberge les discussions de la direction, de la politique, des réunions, et des procédures de l'IETF. Comme c'est la liste de diffusion la plus générale de l'IETF, une latitude considérable est permise. La gamme des sujets acceptables n'englobe cependant pas la publicité, ni les démarches de recherche d'emploi ou des opportunités de recrutement, pas plus que les discussions de nature personnelle.

Charte pour la liste de discussion de l'IETF

La liste de discussion de l'IETF, ietf@ietf.org, sert deux objets. Elle sert au développement et à la spécification de la technologie de l'Internet à travers la discussion des questions techniques. Elle héberge aussi des discussions sur la direction, la politique, les réunions, et les procédures de l'IETF. Comme c'est la liste de diffusion la plus générale de l'IETF, une latitude considérable est permise. La gamme des sujets acceptables n'englobe cependant pas la publicité, ni les démarches de recherche d'emploi ou des opportunités de recrutement, pas plus que les discussions de nature personnelle.

Cette liste est destinée seulement à la discussion initiale. Les discussions qui entrent dans le domaine d'un groupe de travail ou d'une liste bien établie devraient passer sur ce forum plus spécifique aussitôt que cela est détecté, sauf si la question est une de celles pour lesquelles le groupe de travail a besoin de plus larges entrées ou recherche des pistes.

En plus des sujets notés ci-dessus, les envois appropriés incluent :

- les discussions de dernier appel des actions de protocole proposées,
- la discussion de questions techniques qui sont des candidates pour les travaux de l'IETF, mais n'ont pas encore une adresse de messagerie appropriée,
- la discussion des politiques administratives de l'IETF,
- les questions et précisions concernant les réunions de l'IETF,
- les annonces de conférences, événements, ou activités qui sont financées ou soutenues par la Société Internet ou l'IETF.

Les envois inappropriés incluent :

- les envois en masse de messages non sollicités (pourriels),
- la discussion de sujets sans relation avec la politique, les réunions, les activités, ou les questions techniques de l'IETF,
- les commentaires non professionnels, sans considération du sujet général,
- les annonces de conférences, événements, ou activités qui ne sont pas financées ou soutenues par la Société Internet ou l'IETF.

Le président de l'IETF, le directeur exécutif de l'IETF, ou un huissier appointé par le président ont autorité pour interdire l'envoi par une personne, lorsque le contenu est inapproprié et représente un schéma d'abus. Ils sont invités à prendre en compte la nature globale des envois par un individu ainsi que le caractère aberrant ou typique de ces envois particuliers. Les réclamations concernant leurs décisions devraient être adressées à l'IAB.

Remerciements

Merci de leurs commentaires à Donald E. Eastlake 3rd et aux autres membres du groupe de travail POISSON de l'IETF.

Adresse de l'auteur

Susan R. Harris
Merit Network, Inc.
4251 Plymouth Rd., Suite C
Ann Arbor, MI 48105-2785

téléphone : (734) 936-2100
Fax : (734) 647-3185
mél : srh@merit.edu

Déclaration complète de droits de reproduction

Copyright (C) The Internet Society (2000)

Le présent document est soumis aux droits, licences et restrictions contenus dans le BCP 78, et sauf pour ce qui est mentionné ci-après, les auteurs conservent tous leurs droits.

Le présent document et les informations qui y sont contenues sont fournies sur une base "EN L'ÉTAT" et le contributeur, l'organisation qu'il ou elle représente ou qui le/la finance (s'il en est), la INTERNET SOCIETY, l'IETF TRUST et la INTERNET ENGINEERING TASK FORCE déclinent toutes garanties, exprimées ou implicites, y compris mais non limitées à toute garantie que l'utilisation des informations ci encloses ne violent aucun droit ou aucune garantie implicite de commercialisation ou d'aptitude à un objet particulier.

Propriété intellectuelle

L'IETF ne prend pas position sur la validité et la portée de tout droit de propriété intellectuelle ou autres droits qui pourraient être revendiqués au titre de la mise en œuvre ou l'utilisation de la technologie décrite dans le présent document ou sur la mesure dans laquelle toute licence sur de tels droits pourrait être ou n'être pas disponible ; pas plus qu'elle ne prétend avoir accompli aucun effort pour identifier de tels droits. Les informations sur les procédures de l'ISOC au sujet des droits dans les documents de l'ISOC figurent dans les BCP 78 et BCP 79.

Des copies des dépôts d'IPR faites au secrétariat de l'IETF et toutes assurances de disponibilité de licences, ou le résultat de tentatives faites pour obtenir une licence ou permission générale d'utilisation de tels droits de propriété par ceux qui mettent en œuvre ou utilisent la présente spécification peuvent être obtenues sur répertoire en ligne des IPR de l'IETF à <http://www.ietf.org/ipr>.

L'IETF invite toute partie intéressée à porter son attention sur tous copyrights, licences ou applications de licence, ou autres droits de propriété qui pourraient couvrir les technologies qui peuvent être nécessaires pour mettre en œuvre la présente norme. Prière d'adresser les informations à l'IETF à ietf-ipr@ietf.org.

Remerciement

Le financement de la fonction d'édition des RFC est actuellement assuré par la Internet Society.